

21.11.2024 - 08:05 Uhr

Offensive solaire: l'enquête de l'AES révèle les principaux obstacles aux projets solaires alpins

Aarau (ots) -

Le délai prévu par l'offensive solaire et la rentabilité des projets sont les principaux défis auxquels font face les porteurs de projets d'installations solaires alpines. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Un ancrage régional solide apparaît comme un facteur clé de réussite. Afin de surmonter ces obstacles et de permettre à un maximum de projets de voir le jour pour renforcer l'approvisionnement hivernal, l'AES demande une prolongation de l'offensive solaire.

La Suisse doit augmenter sa production d'électricité, particulièrement en hiver. Les installations solaires alpines, qui produisent près de la moitié de leur électricité pendant cette saison, jouent un rôle crucial. En 2022, le Parlement a ainsi adopté l'offensive solaire (ou Solar Express), un programme qui soutient les projets solaires alpins avec une rétribution unique couvrant jusqu'à 60 % des coûts d'investissement. Cette aide s'adresse aux installations capables de produire au moins 10 GWh par an et d'injecter au moins 10 % de leur production annuelle dans le réseau électrique d'ici fin 2025.

35 projets toujours en cours

Depuis l'entrée en vigueur de l'offensive solaire, de nombreux projets solaires alpins ont vu le jour. L'AES, qui suit cette expansion et celle des énergies renouvelables depuis 2023 (cf. [liste des projets](#)), a connaissance d'un total de 62 projets solaires alpins, dont 27 ont déjà été abandonnés. Parmi les 35 encore en cours, quatre disposent d'un permis de construire entré en force, dont un (SedrunSolar) est déjà en construction et une autre a reçu une autorisation en première instance. Quatorze projets ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, dix ont été approuvés par les communes concernées et trois sont en cours d'élaboration ou se présentent sous forme d'idée.

Cela fait déjà quelque temps qu'il est évident que les 2 TWh visés par le gouvernement fédéral avec l'offensive solaire ne seront pas atteints d'ici fin 2030: même si tous les projets actuellement en cours sont réalisés, seule la moitié de cet objectif, tout au plus, pourra être atteint. De plus, rien ne garantit que les quatre projets disposant d'un permis de construire entré en force d'ici fin 2025 soient suffisamment avancés pour bénéficier de l'offensive solaire. Afin de comprendre les raisons de cet écart, l'AES a mené un sondage auprès de 29 promoteurs impliqués dans 57 projets solaires alpins, auquel 27 promoteurs représentant 52 projets y ont répondu..

Les délais serrés et la rentabilité sont les principaux obstacles

Le sondage identifie deux obstacles majeurs: d'une part l'échéance de fin 2025 d'ici laquelle au moins 10 % de la production annuelle prévue de l'installation doit être injectée dans le réseau. Ce délai serré représente un défi de taille, notamment à cause des études d'impact environnemental chronophages, des délais prolongés pour le traitement des demandes de permis de construire, qui ralentissent la mise en oeuvre et compliquent la planification, ainsi que des incertitudes liées aux conditions spécifiques en montagne (terrain, accessibilité, météo).

D'autre part, la rentabilité. Malgré les subventions, la majorité des participants s'interrogent sur la viabilité économique des projets. Les investissements varient certes considérablement d'un projet à l'autre, mais sont en moyenne très élevés (notamment en raison des difficultés d'accès dans les zones isolées). Au vu des prix actuels du marché, rares sont les installations qui produiront de manière compétitive, même en tenant compte des subventions. La consommation sur site ou les contrats de fourniture d'électricité, lorsqu'ils trouvent preneur malgré la différence avec les prix du marché, peuvent offrir des solutions pour améliorer la rentabilité.

Le manque de connaissances sur le déroulement des procédures, le manque de personnel qualifié ou les goulets d'étranglement dans l'approvisionnement ne sont en revanche perçus comme des obstacles que dans des cas isolés. Il en va de même pour les capacités de réseau insuffisantes, ce qui peut s'expliquer par le redimensionnement important déjà effectué pour de nombreux projets.

L'ancrage régional: un facteur clé de réussite

Le suivi de l'AES permet aussi d'identifier les facteurs de réussite. Pour les projets les plus avancés, il ressort que l'ancrage régional joue un rôle déterminant. Il favorise l'acceptation des installations solaires dans les communes concernées. De plus, il semblerait que les projets bénéficient davantage d'un vote aux urnes plutôt que d'une assemblée communale. En effet, lors de ces dernières, la possibilité de susciter une opposition et de faire rejeter un projet semble plus élevée.

Prolongation de l'offensive solaire

Malgré les fortes chances que les objectifs ne soient pas atteints, l'AES ne considère pas l'offensive solaire comme un échec: "Les participants au projet font un travail de pionnier. Etant donné les délais serrés et les défis à relever, les objectifs étaient d'entrée de

jeu très ambitieux", estime Michael Frank, Directeur de l'AES. Il faut simplement plus de temps. Cela fait longtemps que l'AES demande une solution pour prendre la relève de l'offensive solaire; souhait qui trouve aujourd'hui encore plus d'écho à travers ce sondage.

Les politiques commencent à répondre à cette demande: Le Conseil des États débattrait de la poursuite de la subvention lors de la session d'hiver: les installations devraient ainsi continuer à bénéficier d'une rétribution unique pouvant aller jusqu'à 60 %, même si la requête n'a été mise à l'enquête publique que fin 2025. "Cela offrirait à plus de projets une sécurité de planification et d'investissement au-delà de 2025, augmentant ainsi leurs chances de réalisation", précise Michael Frank. Toutefois, l'obstacle de la rentabilité persisterait.

Contact:

Claudia Egli, Responsable Communication
Tél. +41 62 825 25 30, claudia.egli@strom.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100926017> abgerufen werden.